Une grave bagarre entre Japonais et Chinois à Sanghaï

Les Chinois ont attaque et blessé cinq moines japonais de la secte Nichiren, dans le quartier chinois du nord de Shanghaï. Deux des victimes sont dans un état critique.

Les Japonais ont alors tenté, en mesure de représailles, d'incendier une fabrique chinoise de serviettes et se sont réfugiés à proximité de la concession internationale.

Une bagarre a éclaté à ce moment entre les Japonais et un détachement de police chinoise. Un policier a été mortellement blessé, deux autres sont dans un état grave. Du côté japonais, on compte un mort et deux blessés.

A la suite de ces événements, un meeting monstre de Japonais a été tenu au cours duquel il a été demandé que des renforts navals et militaires soient envoyés pour protéger les intérêts nippons.

UN CAPITAINE DE VAISSEAU AMÉRICAIN ET SIX HOMMES D'ÉQUIPAGE CAPTURÉS PAR DES BANDITS CHINOIS

On mande de Shanghaï que le capitaine James Baker, commandant un vapeur d'une compagnie américaine de navigation fluviale, a été capturé par des bandits, avec six hommes de l'équipage. L'incident s'est produit à 260 kilomètres de Hankéou. Les autorités navales américaines vérifient les informations recueillies, suivant lesquelles les prisonniers auraient été emmenés dans un village situé à 195 kilomètres au nord de Hankéou.

UN HOMME TUÉ PAR UN COUP DE PIED DE CHEVAL, A BUS PRÈS D'ARRAS

Mardi, vers 17 heures, M. Robert Bourlon fils se rendit dans l'écurie de la ferme de son père M. Charles Bourlon, érigée à Bus, près d'Arras. Il découvrit ainsi son ouvrier, un petit-cousin, Augustin Bourlon 52 ans, inanimé sous les pieds d'un des quatre chevaux attachés dans l'écurie. Il appela au secours et étendit la victime sur de la paille en attendant l'arrivée du docteur Trannoy, qu'on alla vite quérir.

Les gendarmes Olbé et Delannoy, de Bertincourt, appelés par téléphone, arrivèrent rapidement et commencèrent leur enquête. Des conclusions de celle-ci, il apparaît que M. Augustin Bourlon, qui venait de donner à boire aux chevaux, a reçu de l'un d'eux une terrible ruade. Le coup de pied de cheval l'atteignit à la tempe gauche.

On a pu découvrir l'animal meurtrier — car la victime expira peu après — l'un des sabots portant la trace fraîche d'un amas de sang.

Le docteur Trannoy a constaté que la mort était due à un enfoncement du pariétal gauche. Le cadavre de l'ouvrier a été reconduit à son domicile.

ON A DÉCOUVERT UNE QUANTITÉ DE COUPONS D'OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS A CORBEHEM

Les gendarmes de Vitry-en-Artois ont été appelés à constater la découverte, dans les jardins de la cité située en bordure de l'avenue André-Evrard, à **Corbehem**, 72 coupons de 1/5 d'obligation de la Ville de Paris 1919. Ces coupons sont à échéances s'échelonnant d'octobre 1935 à octobre 1938. On ignore quant à présent qui a pu les jeter. Aucun renseignement n'a pu être recueilli jusqu'ici et aucun vol n'a été signalé dans la région.

UN GARDE ET UN BRACONNIER SE TUÈRENT MUTUELLEMENT A COUPS DE FUSIL

On a découvert dans un champ dépendant d'une ferme de Manfredonia, à peu de distance l'un de l'autre, les cadavres du garde Giuseppe Russo et du cultivateur Pasquale d'Angelo. L'un et l'autre avaient été tués de deux coups de fusil qu'ils s'étaient tirés simultanément.

L'enquête a établi que le garde Russo ayant rencontré d'Angelo qui braconnait, l'avait interpellé. Il s'ensuivit une violente discussion au cours de laquelle les deux adversaires s'abattirent mutuellement à coups de fusil.

On aurait arrêté des ravisseurs du général Koutiépoff

La découverte de l'organisation soviétique de Constantza a conduit à des résultats inattendus. On croit avoir réussi à arrêter certains des auteurs de l'enlèvement du général Koutiepoff, ainsi que la dame blonde qui l'avait attiré dans un guet-apens.

Si le complot n'avait pas été découvert, une importante personnalité roumaine devait être enlevée de la même manière que le général russe.

La Sûreté a réussi aussi à obtenir d'importants renseignements sur l'organisation soviétique à Paris et les a communiqués à la Sûreté française.

En ajoutant un flacon d'EXTRAIT NOIROT AU QUINQUINA à un litre de vin de table on obtient aussitôt un délicieux Vin au Quinquina tonique et fortifiant non médicamenteux.

2,75 LE FLACON Pharmacies, Drogueries, Herboristeries, Maisons d'Alimentation.

L'INAUGURATION DE LA LIGNE AÉRIENNE LONDRES-LE CAP

L'avion quadrimoteur, du type Hannibal, assurant le vol d'inauguration de la ligne aérienne commerciale britannique Londres-Le Cap, a quitté l'aérodrome de Croydon, mercredi, à 12 h. 34, piloté par l'aviateur Yowell.

A bord du quarante places, qui effectua la première partie du parcours Londres-Brindisi, se trouvaient six passagers à destination du Cap, plus un important tonnage postal.

La fréquence des services, au début, sera hebdomadaire et le prix du voyage aérien sera inférieur au prix du parcours maritime pour une économie dans la durée du voyage des deux tiers.

LES TRANSPORTS MARITIMES SOUS PAVILLON ÉTRANGER

M. Léon VINCENT, député du Pas-de-Calais, a signalé à la commission de la Marine marchande que, malgré les engagements pris, un transport de marchandises destinées à la marine nationale a été chargé sous pavillon étranger. M. Henri Tasso a reçu mission d'intervenir à ce sujet auprès du ministre de la marine. La commission a décidé de déposer à la loi sur la réforme électorale, un amendement tendant à l'incorporation des textes des propositions de loi de MM. Geisdoerfer et Henri Tasso, établissant le vote par procuration des marins.

AU GROUPE SÉNATORIAL DE L'UNION RÉPUBLICAINE

Le groupe sénatorial de l'Union Républicaine a désigné pour remplacer M. Humblot à la Commission des Finances et à la Commission de l'Enseignement, MM. Hervaux et Champeaux.

M. DE LA GRANGE, sénateur du Nord, a été nommé secrétaire du groupe.

CARNERA, ITALIEN

La Confédération pugilistique italienne annonce que le boxeur Carnera a réglé sa situation en ce qui concerne l'amende qui lui avait été infligée et qu'il a, en outre, fait la preuve officielle de sa nationalité italienne. La licence pour l'année courante lui a été délivrée.

UNE SPLENDEUR

C'est la « Marie-Rose » qui tue Poux et Lentes dans toutes chevelures : 3 fr. 75 le flacon. Pharm., Herbor. *Exigez-la*

POUR LA PROTECTION DU PAYSAN FRANÇAIS

M. Chastanet a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution demandant au gouvernement de protéger le paysan français. M. Chastanet expose dans sa proposition que la vie chère est due, non pas à l'agriculteur, mais à l'intermédiaire. Selon lui, la mévente du bétail et des produits agricoles, ne profite pas au consommateur. M. Chastanet conclut qu'une agriculture prospère est la seule solution à toutes les crises économiques.

Il ne vous reste que quelques jours...

INSCRIVEZ-VOUS POUR LE DÉPART DU 9 FÉVRIER DU PREMIER

CIRCUIT DE PROPAGANDE A INSCRIPTIONS LIMITÉES

ALGÉRIE-MAROC

de la SOCIÉTÉ DES VOYAGES ET HOTELS NORD-AFRICAINS

5.300 francs pour 15 jours

tous frais et pourboires compris au départ de Marseille

2.300 km., dont 1.600 en cars de luxe

Demandez brochure artistique « R » pour les autres départs et l'itinéraire des 32 circuits réguliers :

Le 21 février, départ du premier circuit ALGÉRIE-TUNISIE.

...... 15 jours : 4.150 fr. .....

SOCIETE DES VOYAGES ET HOTELS NORD-AFRICAINS

Salon arabe, 6, rue Auber

TOUTES AGENCES DE VOYAGES ET DE LA Cie Gle TRANSATLANTIQUE

LILLE ROUBAIX, TOURCOING

LA SUBVENTION des travaux destinés à procurer de l'ouvrage aux chômeurs

L' « Officiel » publie la circulaire suivante concernant les travaux exécutés par les départements ou les communes en vue de procurer de l'ouvrage aux chômeurs :

« Le ministre du travail et de la prévoyance sociale à MM. les préfets.

« Il m'a été demandé si le fonds national de chômage pouvait servir à subventionner les travaux exécutés par les départements ou les communes en vue de procurer de l'ouvrage aux chômeurs.

« Le fonds national de chômage a essentiellement pour objet de rembourser partiellement aux collectivités publiques, sous forme de subventions, les secours qu'elles allouent aux chômeurs pendant les périodes pendant lesquelles ceux-ci ne travaillent pas.

« L'article 10 du décret du 28 décembre 1926 prévoit bien que le « ministre du travail peut admettre exceptionnellement au bénéfice de la subvention de l'État les secours alloués sous la forme de bons de valeur indiquée et représentant une tâche à exécuter ou un repas », mais la valeur indiquée sur ces bons qu'il s'agisse d'une tâche ou d'aliments, ne doit naturellement pas excéder celle du secours normal. Comme celui-ci ne représente qu'une traction du salaire normal, la tâche correspondante ne peut donc être un travail normal occupant toute la journée du chômeur et donnant lieu à un véritable salaire. Il s'agit de menus travaux, tels que confection de listes, envoi de convocation, nettoyage des locaux pour le compte du fonds de chômage ou de l'office public de placement qui le contrôle.

« Ces tâches, qui laissent au chômeur le loisir nécessaire pour rechercher un travail normal, ne sauraient être comparées aux travaux entrepris par les départements et les communes pour occuper les chômeurs.

« Si, cependant, le département ou la commune, embauchant un travailleur en chômage, ne l'occupent que pendant une partie de la semaine, le travailleur salarié dans ces conditions se trouve dans la même situation qu'un travailleur employé par un établissement privé et subissant un chômage partiel.

« Vous savez que le décret du 10 mars 1931 prévoit que le ministre du travail peut admettre au bénéfice des subventions de l'État les caisses créées en vue de venir en aide aux salariés qui, tout en continuant à être occupés par leur employeur, sont occupés par celui-ci moins de quatre jours par semaine, par suite de manque de travail. Je suis tout disposé à approuver les caisses qui seraient instituées par les départements ou les municipalités pour verser des secours aux chômeurs occupés de la même manière.

LES CONDITIONS EXIGÉES DES DÉPARTEMENTS, COMMUNES, ETC...

A quelles conditions les départements, les communes, ou encore les entreprises auxquelles ces collectivités locales auront confié des travaux, pourront-ils être assimilés pour l'application du décret du 10 mars 1931 à des employeurs ordinaires ?

« 1° Cette assimilation ne pourra avoir lieu que si les travaux exécutés sont de ceux qui devraient être entrepris tôt ou tard, et dont le désir d'occuper les chômeurs n'a fait qu'avancer l'exécution ;

« 2° Il ne sera pas toujours possible d'obtenir un rendement normal de travailleurs occupés à des travaux qui ne leur sont pas familiers ; mais il conviendra de se rapprocher le plus possible du rendement normal. A cet effet, les chômeurs devront être sélectionnés, de manière à n'occuper que ceux qui, par leurs aptitudes physiques, à défaut d'aptitudes professionnelles, pourront facilement s'adapter à la besogne assignée. Il ne sera pas interdit, il est même recommandé de faire appel en même temps à des professionnels, même non chômeurs, qui encadreront et entraîneront les équipes. Enfin, la rémunération pourra être fixée en tenant compte du rendement ;

« 3° Il devra être tenu le plus grand compte pour la détermination du salaire, des salaires normaux de la région, de manière que la collectivité locale ou l'entreprise à laquelle les travaux auront été confiés ne puisse pas apparaître comme contribuant à l'avilissement des salaires.

Les projets de règlement qui seront soumis à mon approbation seront très simples à établir.

Ils devront stipuler que ne seront admis au au bénéfice de l'allocation que les chômeurs inscrits au fonds de chômage normal, et qui seront occupés moins de quatre jours par semaine aux travaux exécutés par le département ou la commune soit directement soit par l'intermédiaire d'entrepreneurs.

CEUX A QUI L'ALLOCATION POURRA ÊTRE ATTRIBUÉE

« Conformément au règlement type, il devra être stipulé que l'allocation qui sera égale à celle qui est prévue par le fonds de chômage normal ne sera servie que pour :

« Deux jours, si les travailleurs sont occupés pendant trois jours.

« Trois jours, s'ils sont occupés pendant deux jours.

« Quatre jours, s'ils sont occupés pendant un jour.

« L'allocation sera versée dans les mêmes conditions qu'aux chômeurs complets. Les bénéficiaires seront soumis, les jours où ils ne travailleront pas au même contrôle.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉTAT RÉCAPITULATIF

« Un état récapitulatif spécial, établi pour la même période que l'état du fonds normal, fera connaître :

« 1° Le nombre des chômeurs admis aux secours, le nombre des autres chômeurs et autres personnes à leur charge pour lesquel les une majoration leur est allouée, le nombre des allocations journalières, en entendant par allocation journalière le total des sommes allouées par jour à un même ménage, la répartition de ces allocations d'après leur montant, les dépenses totales et la somme sur laquelle doit être calculée la subvention de l'État ;

« 2° La répartition des chômeurs partiels par sexe et par grandes catégories professionnelles.

« A cet état devra être annexée une note indiquant la nature des travaux auxquels les chômeurs auront été employés, les bases sur lesquelles le salaire aura été établi et le salaire journalier moyen des chômeurs qui y auront été occupés, ainsi que leur répartition d'après le nombre de jours pendant lesquels ils auront été employés chaque semaine.

« Je vous prie de porter les indications qui précèdent à la connaissance du conseil général et des municipalités de votre département qui auraient entrepris ou seraient disposés à entreprendre des travaux pour occuper les chômeurs.

« Il est bien entendu que la subvention de l'État accordée pour les secours alloués à ceux-ci ne fait pas obstacle à ce que les départements et les communes puissent obtenir pour les travaux eux-mêmes, les subventions et les avances auxquelles ils pourraient prétendre en vertu de la législation. »

12 JOURS EN ITALIE

VOYAGE DE PROPAGANDE en ITALIE départ : **20 février**, avec visite de **TURIN MILAN, VENISE, FLORENCE, ROME, GÊNES** ET EXTENSION FACULTATIVE A **NAPLES**.

PRIX comprenant tous les frais de LILLE :

à Lille en 3e Classe, 1.505 fr.

en 2e Classe, 1.875 fr.

Tous renseignements et inscriptions à l'AGENCE SAHT, 60, rue Saint-Lazare, PARIS (IXe arrond.).

AU CONSEIL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil départemental d'Hygiène s'est réuni mercredi à 17 h. 30, sous la présidence de M. le docteur Combemale, vice-président. 19 membres étaient présents.

Le Conseil a examiné les affaires suivantes : **Dégagements par les cheminées de poussières de charbon et de fumées des Centrales Electriques du département du Nord. Plaintes** (rapporteur : M. Boulin, au nom d'une sous-commission). Construction d'égouts dans les rues de Verdun de la Meuse et de la Gendarmerie à **La Gorgue**. Projet complémentaire de construction d'égouts rues Chanzy et Faidherbe, chemins du Touquet et de la Ferme St-Venant, à **Marquette-lez-Lille** (rapporteur : M. Héduy). Dépôt de films en celluloid de 1.000 kil. au maximum à Lille, place de la République, 2 (rapporteur : M. le colonel Randoux). Additif au règlement sanitaire de Croix-Lille (rapporteur : M. le médecin général Oul). Tuerie d'animaux de basse-cour à Godewaersvelde et à **Hondeghem** (rapporteur : M. J. Monsarrat).

Communication d'une dépêche de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie et d'un arrêté ministériel du 1er janvier 1932 concernant les dépôts d'hydrocarbure.

En fin de séance, le Conseil désigne une sous-commission composée de MM. Combemale, Wallée, Randoux, Rolants et Vieilledent, pour examiner une requête concernant le déplacement d'un bâtiment à usage de dépôt d'éther dans une usine de produits chimiques à St-André-les-Lille. La prochaine réunion du Conseil départemental d'Hygiène est fixé au mercredi 3 février.

Il ne décolérait pas

Sa mauvaise humeur disparaît enfin et il rajeunit

« Depuis plusieurs années, j'étais affligée de maux de reins et d'une constipation qui me faisaient beaucoup souffrir. J'étais toujours en colère et de mauvaise humeur. Voici quelque temps que je prends des Sels Kruschen et la constipation et les maux de reins ont complètement disparu. J'avoue que je suis redevenu aussi jeune qu'à l'âge de 40 ans et j'en ai 58 ».

H..., Ermenonville (Oise).

Le premier effet des Sels Kruschen est de régulariser, doucement mais sûrement, l'intestin ; aussi il n'est pas de constipation qui leur résiste. Mais Kruschen ne fait pas que cela : les nombreux sels naturels qui le composent stimulent en même temps tous nos organes internes. C'est ainsi qu'ils font disparaître les maux de reins, les rhumatismes, la goutte, la sciatique, en obligeant le foie et les reins à éliminer, au jour le jour, tous les poisons, toutes les impuretés, tous les déchets. Cette action combinée des Sels Kruschen sur tous vos organes transforme votre sang, chargé de déchets, en un sang pur et généreux qui répand dans tout votre être une nouvelle énergie. Tous les matins prenez une pincée de Sels Kruschen dans votre café votre thé ou de l'eau chaude : vous n'aurez plus de ces malaises qui gâtent votre existence et vous serez toujours frais et dispos. Sels Kruschen toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 4 à 5 mois).

BIBLIOGRAPHIE

DEFENSE NATIONALE FRANCAISE — Le patrimoine, la menace, la sauvegarde, par le **général G. Becker**, docteur en droit, sciences politiques et économiques. Un volume in-8 de 128 pages, broché, 10 fr. Editions Berger-Levrault.

Le patrimoine français trouvera sa sauvegarde.

Dans l'effort de paix ? Peut-être si cet effort aboutit à une efficace garantie de sécurité. Dans les mesures de défense? Sûrement à la condition de répondre à tous les besoins.

Ce sont ces réflexions qu'a développées le général Becker dans son nouvel ouvrage sur la défense nationale française. On sait quelle est déjà l'œuvre de ce brillant officier général. En dehors d'études militaires sur diverses époques, il a spécialement examiné les questions nationales et ses volumes sur la conférence d'Algésiras sur le transsaharien, sur l'évolution du Maroc font autorité.

Dans ce nouveau livre, on pourra constater avec l'auteur que le patrimoine français d'après-guerre forme un tout de beauté et de richesse.

Interpellation à propos du fonctionnement des caisses de chômage

M. Lebret a déposé une demande d'interpellation au ministre du travail sur les décrets concernant les conditions générales de fonctionnement des caisses de chômage partiel. Les décrets en question prévoient que les allocations de chômage ne peuvent être accordées qu'en cas de chômage partiel collectif. M. Lebret se propose de souligner que cette condition ne peut être remplie dans le textile ce qui empêche les collectivités intéressées de bénéficier des subventions de l'État et du département.

SPORTS

Médailles d'honneur de l'Éducation Physique

Médailles d'or. — La médaille d'or de l'Education physique a été attribuée aux personnes dont les noms suivent :

MM. **Langeron, Préfet du Nord** ; Prosper Bouchez, à Bapaume ; Eugène Capelle, à Aire-sur-la-Lys ; Auguste Carin, à Roubaix ; Jules Collier, à Lourches ; Da Costa, inspecteur général de l'enseignement primaire, Lille ; Detescluse Louis, Tourcoing ; Antoine Dumortier à Tourcoing ; Henri Leveugle, à Roubaix ; Charles Posières, à Valenciennes ; Emile Robillard, à Arras ; Aubert Robyn à Roubaix.

MM. Gaston Vaveaud, à Arras; Edouard Regulier, capitaine au 43e R. I. à Lille ; Jules Bonte, à Roubaix ; Oscar Bouillet, capitaine au 43e R. I. à Valenciennes ; Gauthier à Camphin-en-Carembault ; Jules Cagnard, à Cambrai ; Vital Camberlin, à Bavay ; Henri Capelle, à Calais, Raphaël Caroel, à Hazebrouck ; Camille Caron, à Dunkerque ; Courtin, à Hénin-Liétard ; Deconinck professeur à l'école primaire supérieure de Lille.

Médailles d'argent. — Dewachter 82, avenue Aboot, à Malo-les-Bains ; Dubar, 3 place Sebastopol, Lille ; Dujardin, sergent, 110e R. I. ; Dupuya, 39 rue Philippe-de-Comines, à Lille ; Fleurent à Wattrelos ; Flipo, à Lille ; Gaudoux à Anzin ; Gérard, à Avesnes-lez-Aubert ; Harlay, adjudant gendarmerie, 1re brigade de Saint-Amand-les-Eaux ; Jonquères, chef de bataillon au 43e R. I. à Lille ; Charles Leclercq, à Brusy-en-Artois. Le Gall, trésorier Fédération F.O.S.E. Natation et Sauvet ; Charles Lormier Boulogne-sur-Mer ; Gasparo Mariolle à Saint-Quentin ; Gaston Oherne à Arques ; Georges Olivier à Saint-Amand ; Ambroise Porte, à Laon ; Roland Queste, Bruay-en-Artois ; Gustave Robache à Avesnes-lez-Aubert ; Gustave Rosset à Lys-les-Lannoy ; Francis Rousseaux à Fourmies ; Arthur Silvert, Quiévrechain; André Vandenabelle, sergent 110e R. I., Dunkerque ; Jules Verin, à Malincourt ; Jules Vermont, à Soissons.

Médailles de bronze. — MM. Gaston Abraham, à Boureaches ; Alfred Balard, à Marpent ; Gaston Balligant à Fourmies; Paul Baraa à Liévin ; Cyrille Baratte à Tourcoing ; Marcel Barbier, au Quesnoy ; Victor Basset, à Arras ; Fernand Baudry à Lille ; Blondiau, à Lens ; Boucher à Saint-Amand-les-Eaux ; Brabant M. à Arras ; Calais Emile à Rucy-le-Long (Aisne) ; Georges-Camille Chéron, à Soissons ; Charles-Théophile Clément, à Fère-en-Tardenois ; Camille-Augustin Colle, à Arras ; Raymond Daubresse à Anzin ; Henri Debuchy, lieutenant 43e R. I. à Lille ; François Decarnelle à Lille ; Arthur Degardin, à Bapaume ; Charles Delacre, à Hellemmes ; Oscar Demaesachalck, à Malo-les-Bains ; Gustave Dernaucourt, à Maubeuge ; Charles-Alfred Doloy, à Pommiers ; Fernand Dubois à Saint-Amand ; Louis Dufrenne à Elache-Saint-Vaast.

MM. Georges-Oscar Duputch, à Arras ; Emile Leckhout, à Lille ; Georges Ellebode, Dunkerque ; Victor Enguehard à Lesquin ; Georges Acq, à Hellemmes ; Louis Fauchaux, à Lourches ; René Fontaine, à Saint-Quentin ; Albert Fontaine à Soissons ; Georges Fournier à Arras ; Georges Fourot, à Lomme ; Eugène Gautier à Escampont ; Roger Geneiot lieutenant parc Génie, à Lille ; Alexandre Gerschel, à Dunkerque ; Albert Hauwelle à Lille ; Livonnait Charles, à La Madeleine-lez-Lille ; Marcel Hurier lieutenant 43e R. I. à Lille ; Georges Hurtray, à Saint-Quentin ; Omer Joy à Wanglea ; Fernand Lacroix à Pierrepont-en-Laonnois ; Lucien Lagnier à Biefvillers-les-Bapaume ; Englebert Lambourg adjudant à la brigade de gendarmerie de Montdidier ; Albert Lamotte à Boulogne-sur-Mer ; Emile Lanères, à Arras ; François Lapraye, à Montdidier ; Roger Lartizien, à Saint-Quentin ; Pierre Laode à Bapaume ; Gustave Leleu à Lille ; Camille Lorthioir, à Bartin ; Camille Marillesse à Ligny-en-Cambrésis ; Henri Marlier, à Lille ; Jules Martin à Marle ; Auguste Monfila, à Fourmies ; Louis Mouton, à Guise ; Henri Nigron à Fère-en-Tardenois ; Auguste Noël à Calais ; Eugénie Oberlé, parvis St-Pierre, 2, Fosse 11 à Lens ; Alexis Palvadeau, adjudant-chef au 91e R. I. ; Victor Panem, à Boulogne-sur-Mer) ; André-Edmond Pécheux, à Laon ; Louis Petit à Audruicq; Adonis Pouleur, à Hautmont ; Charles Prost, sergent-chef au service d'éducation physique du Nord ; Paul Rettel, à Lille ; François Rivenez, à Sergues ; Paul Sallo 1, à Arras ; Emile Spilmont, à Lille ; Arthur Thorin, à Verges ; Eugène Trocme, à Saint-Quentin ; Henri Vignoli Bully-les-Mines.

LA MÉDAILLE D'OR A M. LANGERON PRÉFET DU NORD

Parmi les nouveaux promus de l'Education physique, dont nous donnons la liste par ailleurs, nous relevons avec plaisir le nom de M. LANGERON, préfet du Nord, qui se voit attribuer la médaille d'or.

M. LANGERON a contribué pour une large part au développement du sport et de l'Education physique dans le département, en réservant toujours le meilleur accueil aux groupements et sociétés qui faisaient appel à son concours.

Distinction ne pouvait être plus méritée et c'est de tout cœur que nous présentons à M. le Préfet nos bien vives et chaleureuses félicitations.

FOOTBALL ASSOCIATION

U.S. TOURQUENNOISE-R.C. LENSOIS

Le match qui mettra aux prises dimanche au Stade de l'Avenue Raoul Briquet, Tourquennois et Lensois sera un des chocs les plus importants de la journée, car du résultat dépendra peut-être une sérieuse modification du classement.

Pour l'instant tout ce que nous pouvons dire de ce match c'est qu'il sera ardemment disputé par deux belles équipes dont l'une s'efforcera de conserver sa place de leader et l'autre de se réhabiliter.

Coup d'envoi à 14 h. 15.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE

En un match pour le Championnat de France Militaire de football le **35e d'infanterie de Belfort a battu le 27e d'infanterie de Ollon par 6 buts à 1.**

LE DERBY LILLOIS

O. LILLOIS CONTRE IRIS CLUB LILLOIS

Le choc des deux grands clubs de Lille est toujours attendu avec impatience par le public sportif de la région.

Cette fois, l'intérêt de la rencontre est décuplé par ce fait que les deux clubs de Lille figurent parmi les 16 survivants de la Coupe de France.

L'Iris a dû s'incliner de justesse dans de nombreux matches de Championnat, mais son équipe est de taille à mettre en échec les meilleurs.

L'O.L. a une équipe, qui peut envisager tous les espoirs mais qui est poursuivie cette année, par une deveine persistante. Contre Excelsior, Lococbe, Berry, Varga, c'est-à-dire la ligne de demis du début de saison était tout entière indisponible et Meuris dut, malgré l'interdiction du Docteur, prendre place au centre de la ligne intermédiaire. Pourtant la redoutable formation d'Excelsior n'en disposa que par le faible écart d'un but.

Bref, l'Iris et l'Olympique Lillois sont deux très belles équipes et leur choc sera certainement des plus intéressants.

LE GRAND MATCH LOURCHES-OIGNIES

La rencontre qui opposera dimanche sur le terrain lourchois les locaux aux joueurs de l'A.S.S.B Oignies peut figurer parmi les plus importantes de la journée.

D'un côté nous avons le leader du groupe Oignies, qui au match aller battit le S.C. Lourchois à Oignies par 3 à 0.

De l'autre ce sont les joueurs lourchois qui, depuis le 16 novembre dernier ont gagné tous leurs matches de championnat.

Oignies confirmera-t-il son succès du match aller et sa place de premier, ou, devra-t-il s'incliner devant Lourches qui en serait ainsi à sa huitième victoire consécutive dans le Nord ?

Question épineuse qui fera déplacer tous les sportifs sur le stade lourchois dimanche 24. Rappelons que l'arbitre sera M. Cornil de Roubaix et que le coup d'envoi sera donné à 14 h. 15.

LE SPORTING CLUB FIVOIS A RAISMES

Pour cette première journée des matches retour, la rencontre la plus importante dans la Promotion Terrien Escaut est bien celle qui opposera dimanche 24 janvier au Stade Franco-Belge à Raismes, à l'équipe locale la redoutable équipe du Sporting Club Fivois. Nous n'exagérons pas en disant « plus importante » puisque l'issue de cette partie permettra au vainqueur de prendre possession du fauteuil n° 2.

De plus, en lever de rideau, à 12 h. 30, nous aurons le plaisir de voir aux prises les équipes réserves de l'U.S. Valenciennes-Anzin et de l'A.S. Raismoise qui se rencontreront en match amical.

BOXE

Un beau gala dimanche à Roubaix

GYDÉ AINÉ PRENDRA-T-IL SA REVANCHE SUR VANDECASTELLE ?

Tous ceux qui assistèrent à Menin à la première rencontre Gydé Aîné-Vandecastelle, se souviennent de la bagarre formidable à laquelle donna lieu ce joli combat. Au cours de ce match, les deux adversaires firent preuve d'un admirable courage, tous deux bataillèrent furieusement jusqu'à l'ultime minute, emballant littéralement les spectateurs. Les juges déclarèrent Vandecastelle vainqueur.

Une fois de plus, les actifs dirigeants de l'Académie des Sports de Roubaix, ont saisi l'occasion d'offrir ce magnifique match revanche à leurs fidèles habitués qui auront la joie dimanche prochain à 4 h. 30, Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, à Roubaix d'assister à un des plus jolis combats de cette saison, les deux adversaires étant tous deux très en forme et bien près l'un de l'autre.

En plus de cette fameuse « empoignade » qui se déroulera en 10 rounds de 3 minutes les habitués des belles réunions de l'A.S.R. assisteront à quatre beaux chocs de 10 rounds de 2 minutes et c'est avec plaisir qu'ils reverront en action les deux frères Motte, superbes athlètes de 77 kilos, âgés de 18 ans, se mesurer avec des adversaires de grande classe, Alf Rose de Valenciennes, récent vainqueur de Théo Bouquillon et qui vient de résister 10 rounds devant le champion de France West Moet, et le dur battant Belge Bridou Vandeleene dont l'éloge n'est plus à faire trouvera en Vanblare de Menin un adversaire coriace, capable de le battre par k.-o., tandis que Baudaert devra faire appel à toutes ses ressources s'il veut triompher du réputé et fougueux espoir Meninois Kinsabelle Jeune. La réunion débutera par une 6 rounds entre Sequedin (A.S.R.) et Vanhamme de Menin deux jeunes espoirs.

Il sera prudent de louer ses places 41 rue du Chemin de fer tél. 37-41. Prix des places, ring (4 premiers rangs) 15 fr. ; ring 10 fr. ; premières, 8 fr. ; galeries, 5 fr.

UNE BELLE RÉUNION A TOURCOING

C'est samedi prochain 23 janvier à 19 h. 30 qu'aura lieu salle Malfait 137, rue de la Croix Rouge, le beau gala pugilistique mis sur pied par le promoteur Tourquennois Vandekerkhove.

Trois clubs seront en présence, d'une part le grand club Tourquennois qui sera aux prises avec le Boxing Nordiste de Lille et le Club Arquois.

Voici le programme : en 10 rounds de 2 minutes : Bracavat, 53 k. 500 (Vandekerkhove) contre Sentre 52 k. du Boxing Nordiste de Lille. Bracaval est un jeune boxeur déjà très populaire à qui l'avenir peut lui sourire. Il possède des qualités très remarquées qui lui permettront sous peu de devenir challenger du titre que possède Panneckouque. Samedi il aura devant lui Sentré, un jeune espoir du Boxing Nordiste, Sentré fut champion du Nord amateur 1931 et ne compte que des victoires depuis qu'il est devenu professionnal. Voilà un combat qui promet d'être très acharné.

En 6 rounds de 2 minutes, Van Biewilet 82 k. (Vandekerkhove) contre Alf Caron 81 k. du C.S. Arquois.

4 combats en 4 rounds de 2 minutes : Broutin 65 k. (Vandekerkhove) contre De Marfelaere 65 k. du Boxing Nordiste de Lille ; Detrennes 65 k. (Vandekerkhove) contre Vital Fournier 65 k. du Club Sportif Arquois ; Duchatel 51 k. (Vandekerkhove) contre Costeux 50 k. du Club Sportif Arquois ; Van Eeckhoutte, 60 k. (Vandekerkhove) contre Letierre 61 k., du Boxing Nordiste de Lille.

La réunion aura lieu sous la présidence de M. Castel. Arbitre M. Lannoy. Chronométreur Delvilla.

LE MATCH LENGLEZ-HEINTZ EST OFFICIELLEMENT CONCLU

Dans nos colonnes nous avons fait part du défi du champion belge Lenglez à la révélation Française le Lillois Heintz et de la réponse du professeur Edouard Dubus.

Nous pouvons annoncer aujourd'hui que les contrats obligeant ces deux hommes à se rencontrer en 12 rounds de 3 minutes le dimanche 7 février à l'Hippodrome de Lille viennent d'être signés. Nul doute que cette nouvelle ne fasse sensation dans notre région où ces deux champions sont particulièrement connus et appréciés. Ce sera le plus important combat livré par Heintz devant ses compatriotes, lequel va faire l'impossible pour réussir là où Deckmyn, malgré toutes ses qualités a échoué trois fois.

Ce grand combat sera accompagné à l'affiche par les rencontres Vermaut-Vancoillie, Vandeleene-Sion, Géo William-Delepierre, et Maton-Salembier.

DÉFI RELEVÉ

Le boxeur Cornut jeune, 51 kilos, relève le défi de Berlanger de Sous-le-Bois, à la limite des poids coq et offre la revanche sollicitée à Pronier la révélation Liévinoise. Ecrire à M. Jamelton manager de boxe à Hautmont (Nord).

SANCTIONS

La Fédération Française de boxe fait connaître que jusqu'à nouvel ordre les boxeurs Leclercq, Bernard, Yvet, Marius Tessart, Latour Remy, Thilliez sont suspendus. D'autre part les boxeurs Pessel, Vergneaux, Th. Bouquillon, Charpentier, Lagache, Decaye, sont déclarés incapables de recevoir une licence de la Fédération jusqu'à nouvel ordre. Ces boxeurs ont pris part à la réunion organisé le 14 janvier 1932 au Théâtre Pinson à Compiègne, alors que cette réunion n'était pas autorisé par la Fédération.

D'autre part l'organisateur de la séance, M. René Basle est également suspendu jusqu'à nouvel ordre.

CYCLISME

Le Critérium du R. C. Lillois

LA 2e MANCHE SE DISPUTERA DIMANCHE PROCHAIN

La 2e manche de cette intéressante compétition organisée par le R.C. Lillois sous le patronage des « Employés Réunis » se disputera dimanche prochain 24 janvier. Le départ des concurrents sera donné à 10 heures du matin face au siège du Club, 27 Boulevard d'Alsace à Lille. L'itinéraire reste le même et les inscrits de la 1re manche sont qualifiés pour la seconde.

Les nouveaux engagements sont acceptés au siège du Racing, 27, Boulevard d'Alsace à Lille.

RUGBY

R.A.C. Lillois 1 CONTRE E.A.O. ROUBAIX 1

Ce dimanche, à 14 h. 15, sur le terrain du Canon d'Or, à Lambersart, se déroulera l'un des matches les plus importants comptant pour le Championnat du Nord, sous la direction de M. le Docteur Louge, arbitre officiel du Comité du Nord.

Le R.A.C.L. et l'E.A.C.R. se trouvent tous deux leaders du Championnat, chaque club totalisant 4 victoires, pour ... matches joués.

Les deux teams sont également confiants sur le résultat de la partie, et le match s'annonce très ouvert.

Les Roubaisiens se présenteront avec une équipe imbattue au cours de la saison, alors que les Lillois viennent d'enregistrer deux défaites pour leurs dernières sorties, contre les Cheminots de Paris, et dimanche dernier contre le R.C. Compiègne.

Pour cette rencontre capitale, les Racmen présenteront leur meilleure équipe choisie parmi les joueurs ci-dessous désignés : Aguer, Baulain, Candelon, Canton, Capdaspe, Caricbon, Chazeau, Fressin, Jamet, Lagarrigue, Lamongie, Lauron, Lefebvre Frères, Pasquet, Plautade, Ryssen, Schuller, Tabou.

Rendez-vous pour tous les joueurs au Café Lagaisse, à 13 h. 45.

Pour se rendre au terrain du Canon d'Or, prendre le tram X, Grand'Place et descendre à l'arrêt Canon d'Or.

CROSS-COUNTRY

LA FINALE INTERDISTRICTS DU CRITÉRIUM DE CROSS

C'est dimanche 24 à 14 h. 30 que sera donné le départ de la finale interdistricts du Critérium de Cross de la Ligue du Nord d'Athlétisme, la course qui comporte deux boucles de 5 km sera tracée aux environs du Stade Amédée Prouvost, avec départ, passage et arrivée sur la piste du Stade.

Un pronostic pour la première place individuelle est difficile étant donné que les concurrents qui seront en présence, n'ont pu se rencontrer cette saison, donc aucun point de comparaison. Toutefois il faut signaler la belle place de 9e de Greuet dans le cross des As dimanche dernier. Poilet que nous avons coutume de voir 1er dans les épreuves du District Terrien trouvera un banc d'essai avant la Championnat et le morceau est d'importance, nous verrons aussi la révélation Boulonnaise, Musselet, bien épaulé par ses co-équipiers Coulombel, Sarot, Ermacola, Peers, Groccel autant d'X pour la première place.

En classement par équipe nous voyons la lutte circonscrite entre les quatre belles équipes suivantes : Amiens A.C., Iris Club Lillois, A.S. Cheminots Boulonnais et l'Excelsior A.C. de Roubaix. Les places seront chèrement acquises. Peu de points sépareront les premières équipes pour l'attribution de la Coupe de la Ligue du Nord dont l'Excelsior fut vainqueur en 1930-1931.

Coupe Sargeant. — Les mêmes clubs se retrouveront en lutte avec leurs équipes seconde dans la seconde course qui se courra sur 10 km également en deux boucles, pour l'attribution de la Coupe Sergeant. L'Iris renouvellera-t-elle sa victoire des deux dernières années ? Ici aussi la lutte sera chaude et il ne peut être prévu de vainqueur.

Le premier départ sera donné à 14 h. 30 au Stade Amédée Prouvost.

HIPPISME

COURSES A PAU

PREMIÈRE COURSE. — **Prix Gassion** : 1. Louis d'Or II (E. Castiglioni) g. 21.50 ; pl. 9. — 2. Boiscommun (M. Plaine) pl. 9.50.

DEUXIÈME COURSE. — **Prix Bernadotte** (9 partants) : 1. Radium (R. Trémeau) g. 13.50 ; pl. 8. — 2. Ami du Peuple (L. Laurent) pl. 14. — 3. Lougre (M. Brunet) pl. 13.50.

TROISIÈME COURSE. — **Prix Sully** (6 partants) : 1. Blason (C. Maubert) g. 27.50; pl. 8.50. — 2. Voicelest (H. Gleizes) pl. 7.50. — 3. Ma Gigolette (R. Dubus) pl. 8.50.

QUATRIÈME COURSE. — **Prix de la Bigorre (9 partants)** : 1. Drop Goal (M. Baylac) g. 15 ; pl. 10. — 2. Farsountsi (M. De Suarès) pl. 8.50. — 3. Fétiche II (J. Juste) pl. 10.

CINQUIÈME COURSE. — **Prix Henri IV** (8 partants) : 1. Napel (R. Vayer) g. 39.50; pl. 10. — 2. Lord Darnley (V. Diez) pl. 8.50. — 3. Veryfast (H. Gleizes) pl. 9.

COURSES A NICE

PREMIÈRE COURSE. — **Prix des Jasmins** (8 partants) : 1. Bassola (Taddei) g. 20 ; pl. 7. — 2. Petita Terra (P. Stenta) pl. 10.50. — 3. Les Rameaux III (A. Reinette) pl. 6.

DEUXIÈME COURSE. — **Prix d'Eze** (6 partants) : 1. Alvarado (P. Hamel) g. 7.50; pl. 6. — 2. Toni Va (M. Bonaventure) pl. 8.

TROISIÈME COURSE. — **Prix Georges Settazzi** (5 partants) : 1. Cannon Ball (P. Hamel) g. 13.50 ; pl. 7.50. — 2. St-Bernard (J. Bédeloup) pl. 8.

QUATRIÈME COURSE. — **Prix des Anémones** (6 partants) : 1. Vons Seule (G. Davazé) g. 10.50 ; pl. 7.50. — 2. Lindbergh (Taddei) pl. 9.50.

FEUILLETON DU 21 JANVIER N° 34.

LA CAGE D'ACIER

par Maurice LANDAY

Tout semblait réussir aux bandits teutons...

La providence allait-elle abandonner Argirh, ce modèle de toutes les vertus ?

... .

Dans le somptueux salon-fumoir qui précédait sa chambre à coucher, Li-Pou-Fang, écroulé sur les nattes fines qu'un de ses serviteurs à sa rentrée s'était empressé de disposer sur l'amas de splendides velours, brocarts, crêpes brodés qui recouvraient les talamis ; la tête rejetée en arrière, le regard au plafond d'où pendaient neuf lampes violettes, le regard perdu dans le lointain de son rêve, Li-Pou-Fang fumait sans discontinuer les pipes que lui tendait un mandarin à boutons de turquoise...

Par les jours minuscules et voilés de gazes mauves, filtrait une clarté timide. Etait-ce celle du jour ou celle de la lune...

Il eût été impossible à qui se fût soudainement réveillé d'un long sommeil de le pouvoir dire sans craindre de se tromper...

Mais nous, qui savons à quelle heure tardive s'étaient séparés les complices du kaiser, nous qui savons aussi que Li-Pou-Fang était là, depuis plus d'une couple d'heures, nous pouvons affirmer que ces lueurs très douces et encore adoucies par les soies des fenêtres à la chinoise venant caresser les lourdes tentures brochées et couvertes de longues sentences philosophiques écrites en caractères noirs, étaient bien celles de l'aurore, de la divine aurore.

Soudain, Li-Pou-Fang, comme tiré de sa profonde extase, fit, de la main, un signe aux trois serviteurs qui l'entouraient...

Les trois êtres menus s'inclinèrent jusqu'à terre et disparurent en trottinant à petits pas pressés...

Lorsque la lourde draperie qu'il fallait soulever avec effort pour pénétrer dans cette pièce où se tenait Li-Pou-Fang eut retombé derrière le dernier des domestiques, notre Chinois se leva avec effort, se traîna jusqu'à une sorte de divan encombré de coussins et de nattes et s'y laissa tomber...

Encerclant son front de ses mains fines et hallucinantes tant elles étaient transparentes et longues et armées d'ongles menaçants, Li-Pou-Fang murmura d'une voix rauque et comme brûlée par le poison national :

— Cette nuit je pénétrerai chez Argirh... Je franchirai le seuil du cabinet blindé... Je lirai dans le dossier secret... Demain, Argirh sera menacé... S'il dédaigne encore nos menaces, alors, la volonté suprême s'accomplira... Il souffrira par sa fille... et par la ruine...

Et Li-Pou-Fang ruminant de sinistres projets, se laissa gagner par le sommeil.

Lorsqu'il s'éveilla, le soleil était haut à l'horizon...

.. ..

Lorsque James Perry se réveilla, c'est-à-dire vers quatre heures du matin le pauvre garçon ouvrit péniblement les yeux...

Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il réussit à sortir de l'espèce de léthargie dans laquelle il était abîmé depuis son retour d'Argirh-City, retour dont il n'avait nullement conscience.

Son front, pour la première fois, lui parut casqué de plomb.

Ses membres étaient endoloris, douloureux, lourds, d'une lourdeur quasi cadavérique.

Il dut faire un violent effort pour dessiller ses paupières alourdies de sommeil.

Il dut se violenter pour glisser à bas de son lit et passer son pyjama...

Ses jambes flageollaient.

La tête lui tournait...

Il lui semblait que son cœur se « décrochait » dans sa poitrine oppressée.

A peine eut-il jeté un lourd regard autour de lui qu'il constata, non sans un profond étonnement, quel désordre régnait dans sa chambre.

Ses vêtements, qu'il avait cependant la bonne habitude de plier soigneusement sur un siège fauteuil ou chaise, gisaient pêle-mêle au pied de son lit...

Aucun des menus bibelots : montre bague, canif porte-mine et portefeuille, bourse et monnaie, qu'il rangeait chaque soir, avec un peu de manie, à la même place, ne se trouvait à l'endroit accoutumé...

Il fouilla avidement dans sa mémoire d'homme d'une ponctualité, d'un soin proverbial et jamais en défaut, et se souvint fort bien que la veille, avant de se coucher, il avait, comme d'habitude, soigneusement disposé ses affaires à l'endroit qui leur était réservé...

Il ne s'expliquait pas les raisons de ce désordre qui régnait autour de lui...

Soudain son regard tomba sur le cahier du code secret...

Il bondit littéralement jusqu'à la table sur laquelle se trouvait ce cahier, le prit, le tourna, le retourna entre ses doigts tremblants et gourds...

Qu'est-ce que ce cahier faisait là ?

Jamais il ne quittait le coffre blindé du pavillon...

Il ne se rappelait pas l'avoir consulté la veille...

Et puis, avait-il jamais besoin de le consulter ?...

James Perry, en passant une main inquiète sur son front perlé de sueur placée murmura d'une voix rauque :

— Qu'est-ce que tout cela veut dire ?... Devant quelle énigme suis-je arrêté ?...

Il chercha, mais en vain, dans ses souvenirs...

Alors, en proie à une inquiétude aussi indéfinie que torturante, il s'habilla, descendit au bureau de son oncle.

Argirh, en le voyant entrer pâle, chancelant, s'empressa de questionner :

— Serais-tu souffrant ?...

Perry tressaillit, comme réveillé en sursaut.

Il dévisagea son oncle, puis, soudain, baissa les yeux, pris de gêne, et balbutia :

— Non... mais... j'ai mal dormi... très mal... et je souffre de migraine...

— Monte te reposer un peu...

— Non, non... ça va passer... en travaillant...

De toute la matinée, James Perry ne desserra pas les dents, s'absorbant obstinément dans le dépouillement du volumineux courrier de l'usine...

Un peu avant 11 heures il quitta sa table...

En levant les yeux sur le parc, il venait d'apercevoir Edith...

Un irrésistible besoin de courir vers la jeune fille, de se réfugier moralement en elle s'empara de lui...

Il courut jusqu'au petit bosquet de verdure, dont l'entrée était face à la mer et sous lequel Edith passait chaque jour de longues heures à méditer, à lire ou à broder...

Ce matin-là, la fille d'Argirh était plus belle que jamais...

Son visage épanoui comme une rose sous la caresse des premiers rayons d'un soleil de radieux printemps...

Sur ses lèvres en cerises purpurines comme perlées de la rosée matinale, était stéréotypé, pour ainsi dire, un exquis et tendre sourire qui disait toute la pure joie dont son âme était pleine et qui gonflait son cœur bondissant sous sa gorge frémissante...

Sa taille de lis à peine serrée dans le corselet de soie pékinée de sa toilette du matin, se penchait avec grâce vers les roses favorites dont ses narines palpitantes humaient avec délice le tendre et doux parfum...

Elle paraissait glisser sur le sable fin des allées, telle une vision céleste de grâce et de jeunesse somptueusement épanouis au soleil du printemps de la vie...

Vision de beauté aussi !...

Troublante incarnation de l'amour !...

Délicieuse apparition à la Botticelli dont la brusque arrivée de James Perry au visage ravagé d'angoisse, presque, fit une Vierge à la Michel-Ange, au masque douloureux et grave.

En effet, en apercevant son fiancé, Edith eut un petit haut-le-corps, resta cinq secondes hésitante et soudainement inquiète...

Tendant les mains à James, elle questionna d'une voix un peu chavirée :

— Qu'avez-vous, James ?...

Pour toute réponse James la poussa doucement vers un fauteuil, la fit asseoir presque à son corps défendant et tombant à genoux à ses pieds, cacha son front dans le giron soyeux tout comme il aurait fait s'il s'était trouvé devant sa mère...

Edith eut un long frisson qui lui laboura les chairs de la nuque aux talons...

Un frisson qui lui glaça le cœur...

Bouleversée d'inquiétude, elle interrogea, après avoir jeté machinalement autour d'elle un regard inquiet :

— Mais qu'avez-vous, James ?... Quels sanglots vous montent à la gorge ?... Parlez... ouvrez votre cœur... Je souffre tant de vous voir ainsi... et c'est vraiment si étrange...

James, à ces mots, s'était brusquement remis sur pied...

Sans cesser d'étreindre les mains de sa fiancée, il avait murmuré :

— Oui... oui... Je suis fou... mais, voyez-vous, Edith, depuis quelque temps, je ne sais pas ce que j'ai... Je me sens en proie à des malaises subits... à des vertiges, comme lorsque j'ai été si malade...

— Vous vous surmenez...

— Je suis en proie à des insomnies inquiétantes... J'ai des cauchemars affreux... Il me semble, parfois, que je rêve tout éveillé... J'ai des absences... Ainsi, hier soir, j'ai dû, sans m'en rendre compte, emporter le cahier du code secret... et je n'en avais nul besoin... Je l'ai retrouvé ce matin dans ma chambre en désordre...

(A suivre).